



# LA MOBILISATION DOIT GRANDIR!

**Lorsque nous avons déclenché la grève, le 6 juillet, nous avions neuf journées de négociation devant nous pour le mois de juillet. Force est de constater que nous n'avons pu réaliser d'avancées concrètes.**

De toute évidence, nos vis-à-vis n'ont toujours pas eu de signal du gouvernement que l'heure d'un règlement a sonné ! Nous avons des désaccords profonds avec le gouvernement : il est de plus en plus clair que seule une augmentation des moyens de pression sur le gouvernement nous permettra de débloquer la situation.

En ce qui a trait à la rémunération, nous sommes toujours au même endroit : les paramédics devraient accepter de perdre immédiatement jusqu'à 10 % de salaire\*. De plus, le gouvernement demande d'augmenter la pénalité actuarielle applicable aux paramédics qui voudraient prendre leur retraite plus tôt que l'âge normal, afin de les garder plus longtemps au travail. Quelle belle façon d'attirer et de garder les paramédics dans la profession !

En ce qui concerne les paramètres généraux des augmentations salariales, l'offre formelle du gouvernement demeure à 12,7 % sur cinq ans.

Afin d'atteindre les paramètres généraux des augmentations salariales consentis aux autres salarié-es, soit 17,4 %, ainsi que les clauses du pouvoir d'achat qui s'y rattachent, le gouvernement nous demande d'accepter plusieurs contreparties significatives. Ces demandes visent plus de flexibilité et de souplesse dans l'organisation du travail. Malgré de nombreuses heures de discussion à la table de négociation, le gouvernement maintient jusqu'à maintenant l'ensemble de ses demandes.

Nous serions prêts à consentir à certaines demandes de flexibilité et nous avons travaillé d'arrache-pied au cours des derniers jours pour répondre aux priorités du gouvernement. Force est de constater, encore une fois, que plusieurs des demandes formulées par le gouvernement ne tiennent pas la route alors que d'autres ne sont tout simplement pas applicables.

Notre comité de négociation sera donc fin prêt à s'engager dans une éventuelle intensification des négociations lorsque la partie patronale le sera également, parce que c'est un jeu qui se joue à deux. Si le gouvernement désire nous voir élarguer

un certain nombre de demandes contenues à notre cahier de revendications, il devra de son côté commencer à acquiescer à nos demandes à incidence financière !

Dans ce contexte, les parties n'ont pas insisté pour poursuivre les négociations au cours des prochains jours, constatant qu'une entente de principe était loin d'être à portée de main. Espérons que les soirées chaudes d'août amèneront nos élu-es à la raison : couper le salaire des paramédics est vraiment une mauvaise idée ! Mesdames et messieurs de la CAQ, rappelez-vous que, pour les paramédics, le déclenchement d'une grève générale illimitée avec services essentiels n'est qu'une étape dans la gradation des moyens de pression ! Puissent-elles aussi inspirer les employeurs et autres acteurs importants du secteur. Ils ne sont pas obligés d'assister silencieusement à ce grand cirque de mépris. Nos gestionnaires considèrent-ils que le gouvernement a raison de vouloir charcuter nos salaires et nos conditions de travail ? À moins qu'ils ne se ressaisissent, il faudra considérer qu'ils sont complices des basses œuvres de ce gouvernement.

## Prochaines rencontres

Les prochaines dates de négociation au calendrier sont les 5, 10, 16, 22, 23 et 24 septembre ainsi que les 3 et 7 octobre.

\*Dans son évaluation de la valeur de l'emploi de paramédic, le gouvernement considère que nous sommes actuellement trop payés selon le rangement salarial qu'il nous accorde ! Il faut rappeler que nous luttons depuis des décennies pour faire reconnaître la pleine valeur de notre travail. À la dernière négociation, nous avons introduit une prime équivalente à environ 5 % pour pallier en partie l'incapacité du gouvernement d'évaluer adéquatement la valeur de l'emploi de paramédic. Une de nos propositions en 2025 consiste d'ailleurs en une nouvelle échelle salariale qui déterminera une fois pour toutes le juste taux de salaire pour toutes et tous les paramédics au Québec. Le gouvernement veut également mettre fin à la prime d'intensité basée sur le taux d'utilisation clinique (TUC), prime pouvant aller jusqu'à 5 % dans les zones où il y a surcharge de travail.